SESSION D'INSTALLATION DISCOURS DE CHRISTOPHE DE BALORRE

Mes cher(e)s Collègues,

Je veux vous remercier de votre confiance. Cette unité et cette unanimité de la majorité me touchent. Elles me touchent dans le plus profond de moi-même car, après la sympathie que les électeurs m'ont témoigné dans mon canton, votre vote me confirme dans le sentiment que ce que nous avons pu faire depuis ces dernières années a été validé par les Ornais.

Il m'appartient en votre nom à tous de saluer notre Présidente de séance et notre secrétaire qui ont parfaitement orchestré ce scrutin.

Je veux remercier aussi les services de la séance pour leur travail et c'est pour nous l'occasion à l'aube de cette nouvelle mandature de saluer l'ensemble des personnels du Conseil départemental qui fait un travail remarquable.

Je veux avoir une pensée pour nos anciens collègues qui ne se sont pas présentés ou ceux qui n'ont pas rencontré le succès espéré à l'occasion de ces élections. Qu'ils sachent que le département leur doit beaucoup et pour ceux qui ont effectué 3 mandats, conformément à la loi, je proposerai à Madame la Préfète qu'ils soient promus Conseiller départemental honoraire.

Je me suis attaché depuis mon élection en 2017, à faire vivre un climat apaisé entre majorité et minorité. En réalité, nous formons une seule et même équipe au service de l'Orne.

J'entends encore plus associer l'ensemble des élus à nos décisions, c'est la raison pour laquelle, je vais vous proposer d'ajouter à notre règlement intérieur l'organisation des commissions générales.

Maintenant, je souhaite vous féliciter tous pour notre élection ou votre réélection et dire un mot plus particulier à endroit de nos nouveaux collègues. Ils sont au nombre de 19 sur 42 ce qui est un fort taux de renouvellement, soit 45 %.

Je sais que pour eux l'émotion est forte, je l'ai vécue, il y a quelques années. Elle est aussi légitime car vous êtes ici par la volonté de vos territoires qui vous ont choisis. Ils vous ont confié un pouvoir, celui de gérer les affaires du département. Ce pouvoir vous devrait l'exercer pleinement, sans excès mais sans faiblesse. Le Président Pierre GRANLIN, alors doyen d'âge, disait à ce fauteuil quand je suis arrivé dans cette assemblée le 23 mars 2001 « Le pouvoir à horreur du vide, si par laxisme vous cédez à un absentéisme trop fréquent, il sera rapidement repris par d'autres et vous n'aurez pas répondu aux attentes de vos électeurs ».

Par ailleurs, ne répondez jamais aux mandats impératifs que vous ne manquerez pas de recevoir, le seul mandat que vous avez reçu est celui de vos électrices et vos électeurs.

Les missions qui vont vous être confiées exigeront de votre part beaucoup d'abnégation et de générosité, sans pour autant, en avoir, en retour, le sentiment de la reconnaissance attendue.

Le Maréchal Lyautey dont le siège de notre département porte le nom disait « La joie de l'âme est dans l'action ». C'est un sentiment encore plus fort qui vous animera, vous aurez celui de la satisfaction d'avoir apporté à vos compatriotes et à votre département, le sentiment du devoir accompli.

Ce sentiment vous procurera une sorte d'adrénaline qui vous incitera à toujours vouloir vous dépasser. C'est ce que je vous souhaite. L'action publique est un sport de haut niveau qui ne permet aucun relâchement.

Vous devez toujours être présents et toujours dans l'action et ne jamais céder à la facilité. Vous devrez être exigeant avec vousmême.

Cette adrénaline vous procurera des endorphines que les sportifs connaissent bien et appellent « les hormones du bonheur ».

C'est tout le bonheur que je vous souhaite.

Je vous remercie.